

FSU
Fédération syndicale unitaire



SNES : Enseignements du second degré



SNUipp : Professeurs des écoles



SNUEP : Enseignements professionnels



SNEP : Enseignants d'EPS



Pas d'enseignant sans une véritable formation !

Du temps pour se former !

Ce que nous défendons : une toute autre réforme du recrutement et de la formation des enseignants que celle imposée actuellement.

La FSU revendique une amélioration de la formation professionnelle et disciplinaire des enseignants du 1^{er} et 2nd degré et de la formation des CPE.

Parce qu' ENSEIGNER EST UN METIER QUI S'APPREND !

VOTEZ FSU pour :

- Augmenter le nombre de postes aux concours.
- Abroger la circulaire sur l'organisation des stages en master.
- Défendre et améliorer la formation à l'IUFM.
- Maintenir au moins une année de stage à l'IUFM après réussite aux concours.
- Alléger la charge de travail et les procédures de validation et de titularisation.

Mardi 8 février, VOTEZ et faites voter pour les candidats FSU

Nos candidats

- 1– LONGAN Jean-Guillaume, M2 1er degré
- 2– BOUNABI Saphia, PLC
- 3– CHABROL Anne, CPE
- 4– NELY Julie, PLC
- 5– AVENAS Florian, PLC
- 6– GRAND Juliette, PLC
- 7– BERRY Claire, M2 1er degré

Qu'est-ce que la FSU ?

la FSU est la 1^{ère} fédération syndicale de la fonction publique d'état.

La FSU regroupe plusieurs syndicats dont le SNUIPP pour les enseignants du premier degré, le SNES pour le second degré, le SNEP pour les professeurs d'Éducation physique et le SNUEP pour les professeurs de LP.

Élisez des représentants efficaces et combatifs !



Fonctionnaires stagiaires du second degré

Ne nous résignons pas à subir la situation de travailler dans l'urgence !

La spécificité des CPE devrait être mieux prise en compte dans la formation et le calendrier d'organisation des journées de formation doit être revu.

Les IUFM sont administrés par un conseil d'école qui :

- définit le programme pédagogique
- définit le programme de recherche
- valide également le budget
- définit le plan de formation de l'IUFM
- met en oeuvre la formation des fonctionnaires stagiaires

Les élus FSU y portent nos propositions afin d'améliorer la formation des maîtres, d'améliorer les conditions d'études et de travail des étudiants et stagiaires.

Une nécessité : des professionnels plus nombreux et mieux formés !

La mastérisation sauce Châtel a été conçue pour économiser des postes d'enseignants et de CPE. Elle a dégradé considérablement les conditions et contenus de formation des enseignants.

La FSU continue de revendiquer son abandon et la mise en place d'une véritable formation.

La FSU revendique :

- Une augmentation du nombre de place au concours,
- Un cadrage national des masters (horaires, contenus, nature et progressivité des stages...),
- Un cadrage national de la formation,
- L'intégration, à côté des connaissances disciplinaires, d'éléments préprofessionnalisants dans le cursus universitaire dès la licence : véritables stages (observations, pratiques accompagnées) encadrés tant par un « tuteur » de terrain (maîtres formateurs pour les écoles, enseignants dans l'établissement pour le second degré) que par des formateurs / enseignants de l'IUFM ou de l'université,
- Une intégration des stages aux contenus de formation : les stages ne doivent pas répondre à des impératifs gestionnaires et les étudiants ne doivent pas servir de moyens de remplacement,
- Une entrée progressive dans le métier sur trois ans après la réussite au concours,
- Les nouveaux masters doivent permettre la poursuite d'études au niveau Doctorat,
- Les débouchés professionnels autres que l'accès aux métiers de l'enseignement doivent être identifiés et clairement proposés aux étudiants.

La FSU s'oppose à la précarisation des étudiants : elle revendique des prérecrutements, la création d'une allocation d'autonomie pour étudiant et réclame l'augmentation du nombre de places au concours pour lutter contre les vacances.